

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 18 octobre 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 av. Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1 - **EN UN LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **LE BOURGET (93) 12-16 avenue**

de la Division Leclerc cadastré section K n° 58-70-71 pour 68a 40ca

LOT N° MILLE HUIT CENT TRENTE HUIT (1838) : UN **APPARTEMENT** dans le Bâtiment D, Escalier 1, au septième étage, comprenant, selon PV descriptif dressé par Me Laurent DUBOIS, Huissier de Justice associé à VILLEPINTE, le 22.07.2020 : entrée, cuisine, salon-salle à manger avec petit BALCON, dégagement, salle d'eau, deux chambres, couloir, WC, salle de bains, troisième chambre. Surface loi Carrez : **86,73 M²**. Et les 9.307/1.000.000^{èmes} des parties communes générales. *Selon ledit PV, les lieux sont occupés par les propriétaires et leurs enfants ; Me DUBOIS indique s'être transporté au 16 bis avenue de la Division Leclerc.*

LOT N° MILLE SOIXANTE TREIZE (1073) : UNE **CAVE** portant le numéro 144, au sous-sol, Bâtiment D. Et les 156/1.000.000^{èmes} des parties communes générales.

LOT N° MILLE QUATRE CENT DIX-NEUF (1419) : UN **PARKING** extérieur non couvert, portant le numéro 86, au rez-de-chaussée, à la limite nord-est de l'ensemble immobilier. Et les 131/1.000.000^{èmes} des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence LES PEUPLIERS, 12/16 avenue de la Division Leclerc à LE BOURGET (Seine Saint Denis), représenté par son Syndic, le Cabinet GESTION IMMOBILIERE DUBOURG, SARL au capital de 20.000 €, inscrite au RCS de BOBIGNY sous le n° 503 665 523, dont le siège social est 1 Mail Gallieni à NOISY LE GRAND (Seine St Denis), pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Me Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de la Seine St Denis.

MISE À PRIX : 45.000 € (QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATIONS : 4.500 € (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et **15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.** Fait & rédigé à ROSNY S/S BOIS, le 30.08.2022 par l'Avocat poursuivant, Signé Me GARÇON
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Me **Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21 av. du G^d de Gaulle (93) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 7 octobre 2022 à 9h.**